

fait trop peu, et on a trop peu réfléchi dans le public, aux problèmes des personnes âgées à l'autre extrémité de l'échelle. Les personnes âgées ne sont pas seulement celles qui ont besoin d'être dans une maison de repos. Le terme peut s'appliquer presque à n'importe quel âge. Sans doute considère-t-on généralement que la vieillesse ne commence pas avant 60 ans, mais quand on songe aux problèmes connexes, par exemple, le problème du transfert des pensions et le problème de la formation nouvelle des employés, on est scandalisé de constater que dans une société moderne, les personnes âgées sont celles de 40 ans ou plus.

Le nombre de ces personnes s'accroît. Selon les derniers chiffres que j'ai, et qui sont tirés du compte rendu, paru le 18 avril dans le *Citizen* d'Ottawa, d'une réunion du conseil local des femmes, les personnes de 60 ans ou plus représentaient, en 1921, 7.5 p. 100 de notre population, soit 660,000 personnes. En 1951, la proportion était passée à 11.4 p. 100 et le nombre à 1,592,000, et l'on prévoit que dès 1980, les Canadiens âgés de plus de 60 ans représenteront 12.8 p. 100 de notre population, soit plus de 3,400,000 personnes.

(La séance, suspendue à une heure, est reprise à deux heures et demie.)

Reprise de la séance

Mlle LaMarsh: Juste avant la suspension pour le déjeuner, j'avais consigné au hansard certains chiffres extraits du *Citizen* d'Ottawa, qui les a relevés dans une étude faite par la division de la recherche statistique du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, publiée en juin 1957. On se rendait déjà compte, à ce moment-là et le problème a pris de l'importance depuis, que le pourcentage de la population canadienne au-dessus de 60 ans pesait davantage et allait continuer de peser sur la société. Au point où nous en arrivons, les jeunes doivent consacrer tellement d'années à leur formation, théorique, pratique ou artisanale—ce qui retarde d'autant leur passage à l'activité productrice, que—si nous ajoutons à leur groupe celui des gens de 60 à 65 ans qui sont forcément mis à la retraite à la suite d'accords sur les pensions, d'ententes entre patrons et ouvriers ou des politiques du gouvernement—l'élément productif de la nation doit porter un fardeau qui va s'alourdisant.

Si nous continuons à traiter les personnes âgées, surtout celles de plus de soixante ans, comme des membres inutiles de la société, si nous persistons à les mettre de côté, à leur

dire qu'elles ne peuvent garder leur emploi parce que d'autres vont les remplacer et qu'à cause de leur âge, elles ne peuvent plus donner le rendement nécessaire, nous allons aggraver nos problèmes. De plus, depuis cinquante ans, les dimensions des maisons construites pour les jeunes ménages ont beaucoup changé. Les jeunes couples ne peuvent plus garder auprès d'eux leurs vieux parents; ces derniers doivent donc partir, ce qui rompt les liens familiaux. Et les vieillards se sentent écartés de la société.

Les organismes de bien-être social, tant ceux de l'État que les organismes bénévoles, essaient d'élaborer des programmes de loisirs ou de travail pour les personnes âgées. Mes études de ce problème m'ont appris que les vieillards de notre pays ne veulent pas qu'on les traite comme une catégorie de personnes à part frappées d'invalidité. Chacun sait que nous ne vieillissons pas tous au même rythme. Nous perdons la plénitude de nos facultés à des âges différents. Nous disons qu'à 65 ans, un Canadien n'est plus d'aucune utilité à son pays, n'est plus efficace. Nous lui faisons sentir qu'on ne veut plus de lui, qu'il ne sert plus à rien. Il est significatif que toutes les enquêtes révèlent que c'est dans cette catégorie des plus de 60 ans qu'il y a le plus de suicides au Canada. Ces chiffres sont les mêmes qu'aux États-Unis. Aucun être humain n'aime avoir l'impression qu'il n'est plus voulu de sa famille ou de la collectivité, qu'il n'a plus de raison de continuer à vivre. Nul n'aime être parasite de la société. Tous les êtres humains veulent être efficaces et capables d'apporter une certaine contribution pendant leur période productive.

Hier, l'honorable député de Leeds a dit que nous ne saurions nous permettre de compter dans notre société des gens formés qui ne contribuent pas au bien-être public. Je dirais, pour ma part, que nous ne saurions nous permettre de mettre arbitrairement des gens à leur retraite à 65 ans et les isoler ainsi de tout ce qu'ils ont connu. Nous ne saurions nous permettre pareil gaspillage de ressources humaines. Ces gens sont les mieux formés et ont la plus grande expérience. Nos philosophes ont dit que jusqu'à 40 ans on ne fait qu'accumuler de l'expérience et qu'après on l'applique. Le problème intéresse à la fois la nation et les citoyens particulièrement visés.

En étudiant ce problème, monsieur le président, j'ai écrit autant que je pouvais aux organismes canadiens et américains qui s'occupent du bien-être public et je tiens à parler brièvement de certains de ces organismes qui s'occupent des vieillards. L'intérêt porté à ce domaine en particulier s'accroît constamment et j'en donnerai pour preuve la création, en